



Demande de règlement d'eau que je n'ai pas consommé

Par **hellodolly**, le **28/07/2010** à **19:53**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en juillet 2009.

Lors des appels de charges de fin d'année, on me réclame 2200 euros d'eau.

En effet les anciens propriétaire ont jamais fait de relevé de compteur d'eau depuis 2005.

En septembre on m'a demandé de faire un relevé ce que j'ai fait donc par rapport a l'indice de 200 et 2010 il y a 600m2 d'eau ce que l'on me réclame.

Lors de la vente l'agence immobiliere n'a pas fait de relevé et le syndicat n'a pas prevenu le notaire qu'il y avait pas de relevé depuis 2005.

Que puis je faire?

J'ai envoyé un recommandé a l'ancien propriétaire qu'il n'a pas été chercher.

J'ai contacté ses parents mais je n'ai eu aucune réponse.

Pouvez vous m'aider?

Par **Marion2**, le **28/07/2010** à **21:49**

Bonsoir,

Contactez l'ADIL. C'est gratuit. Ils vous aideront dans vos démarches.

Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.